

Vers une république des biens communs ?

Collectif sous la direction de :
NICOLE ALIX, JEAN-LOUIS BANCEL,
BENJAMIN CORIAT & FRÉDÉRIC SULTAN

Des jardins partagés aux logiciels libres, des encyclopédies en ligne aux recycleries installées dans les quartiers des villes ou dans les campagnes, les « communs » semblent essaimer partout. Mais pourquoi ce succès ? Et comment expliquer cet essor ?



Cet ouvrage montre comment nous sommes entrés dans une phase nouvelle, celle de l'enracinement des communs dans la société, de leur extension à des domaines sans cesse élargis de la vie sociale et de leur pérennisation dans le temps. Car les auteurs partagent cette conviction : le commun n'est pas destiné à venir compenser les déficiences d'un monde capitaliste et marchand. Instrument d'une citoyenneté refondée, le commun comme les hybrides auxquels il ne peut manquer de donner lieu (mutuelles de travail, coopératives « ouvertes », plateformes numériques, etc.) ont vocation à se déployer comme formes économiques majeures, au service du bien commun.

En tirant parti de l'expérience mutualiste, coopérative et associative, ce livre s'efforce de penser dès aujourd'hui la connexion et la coopération entre communs pour aider à ce que cet avenir se réalise. Si l'on veut échapper à l'enfermement des communs dans un monde fait d'îlots séparés, il faut d'emblée envisager les relations des communs à l'entreprise, à la ville, au territoire, à l'action citoyenne, et commencer à préfigurer et à anticiper dans la pensée comme dans l'action ce que pourrait être une *république des communs*.

Table des matières

Introduction : Le Nouvel Âge des Communs

1. Communs, Travail et Salarariat

Chapitre 1. La place du travail dans les communs : quelques questions, par Olivier Weinstein

Chapitre 2. Recompositions du travail autour de communs : déplacement des imaginaires et réinvention des parcours, par Laura Aufrère et Noémie de Grenier

Chapitre 3. La plateformes comme mise au travail des usagers, par Antonio Casilli

2. Communs et Entrepreneuriat

Chapitre 4. Entreprise, action collective et commun, par Aurore Chaigneau

Chapitre 5. Le mouvement coopératif, une source d'inspiration pour les communs ?, par Jean-François Draperi

Chapitre 6. Partage du pouvoir et de la valeur chez les plateformes numériques : une typologie, par Marguerite Grandjean

Chapitre 7. Comment créer une véritable économie du commun ?, par Michel Bauwens et Maïa Dereva

3. Le Commun et le Numérique

Chapitre 8. Propriété et communs à l'ère numérique : peut-on sanctuariser les données diffuses ?, par Judith Rochfeld

Chapitre 9. La reconnaissance du « domaine commun informationnel » : tirer les enseignements d'un échec législatif, par Lionel Maurel

Chapitre 10. *L'open access*, domaine des communs éditoriaux. Du modèle encadré au modèle émancipé, par Françoise Benhamou

Chapitre 11. Quels *business models* pour pérenniser les communs numériques ?, par Sébastien Broca, François Moreau

4. Communs, Villes et Territoires

Chapitre 12. Un nouveau principe pour l'administration partagée de biens communs, par Gregorio Arena

Chapitre 13. Le nouveau paradigme politique du commun à Barcelone et en Catalogne : un municipalisme des communs, par Pierre Sauvêtre

Chapitre 14. L'entreprise comme commun de territoire, par Hervé Defalvard

Chapitre 15. Repenser l'aide publique au développement au prisme des communs, par Stéphanie Leyronas

5. Communs, Acteurs et Action Publique

Chapitre 16. Communs et républicanisme : l'expérience de la Révolution française, par Yannick Bosc

Chapitre 17. Des petites républiques berbères ordonnées autour de communs, par Sarah Vanuxem

Chapitre 18. Biens publics, communs et État : quand la démocratie fait lien, par Fabienne Orsi

Chapitre 19. Bien public ou bien commun : pour une finance au service de la société, par Catherine Karyotis

Chapitre 20. Facilitatrice, protectrice, instituante, contributrice : la loi et les communs, par Valérie Peugeot

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Nouvel Âge des communs

Hier encore sujet pour spécialistes et experts réunis en petits comités, les communs – on dit aussi quelquefois *le* commun – sont devenus une sorte de mot-code. Des jardins partagés aux logiciels libres, des encyclopédies en ligne aux recycleries installées dans les quartiers des villes ou dans les campagnes, les « communs » semblent partout fleurir. Dans le même temps, les sites dédiés à ce sujet, comme les publications qui lui sont consacrées, se sont, en quelques années, multipliés¹.

Pourquoi ce succès? Comment expliquer cette floraison? Et, sous le nom générique de commun, désigne-t-on bien ici et là des réalités comparables? Le caractère polysémique de la notion ne conduit-il pas à accroître la confusion, là où, justement, de la clarté est plus que jamais nécessaire?

Préciser ce qui relève du commun – et ce qui n'en relève pas –, établir des définitions et des critères de distinction, aider à mieux comprendre

1. Parmi les travaux généralistes récents, c'est-à-dire qui s'efforcent de saisir le(s) commun(s) dans leur ensemble, citons notamment Bollier (2015), Bollier et Helfrich (2015), Dardot et Laval (2014), Bauwens (2015), Coriat (2015), Cornu, Orsi, Rochfeld (2017).

VERS UNE RÉPUBLIQUE DES BIENS COMMUNS?

ce qu'est un commun, comme *la* ou *les* communautés qu'il sert et dont il se nourrit, tel est le premier des objectifs que cet ouvrage se fixe. Car la tâche de mieux comprendre et appréhender la multiplicité sous laquelle se donnent à voir les communs comme leurs singularités est toujours d'actualité. En caractérisant les communs, dans l'esprit des travaux d'Elinor Ostrom, pionnière et fondatrice, comme des ressources à la fois partagées et gouvernées par des communautés qui possèdent, vis-à-vis de ces ressources, des droits et des obligations¹, un pas important a été franchi pour distinguer le commun d'autres formes de propriété ou d'usage partagé. Pour autant, la réalité ne se laisse pas enfermer dans des catégories simples, et sous nos yeux les «hybrides» se multiplient. Que penser en effet des formes sociales et organisationnelles sous lesquelles est produit et distribué le sel de Guérande? S'agit-il d'un commun, d'une coopérative? Ou des deux à la fois? De même, que dire de Coopaname (présentée dans le chapitre 2 de cet ouvrage): s'agit-il d'une mutuelle de travail, d'une coopérative, d'un nouveau type d'entreprise?

Travailler à catégoriser les communs est donc plus que jamais source d'intelligence et de compréhension autour de ce phénomène encore dans son émergence et qui s'affirme sous mille formes différentes. Aussi, comme les lecteurs le vérifieront, cet ouvrage consacre à la question de l'identification et de la caractérisation du et des commun(s) d'importants développements. Ce sujet nous a paru d'autant plus crucial que travailler sur les communs, chercher à en comprendre le sens, les ressorts profonds de leurs modes de fonctionnement, conduit à *réinterroger une série de catégories de base de nos économies et de nos sociétés*: le travail, l'entreprise, la finance, les modalités d'agencement des territoires, l'action

1. Dans l'esprit des travaux d'Elinor Ostrom, un travail systématique sur la définition de la notion de communs a été proposé dans Coriat (2015). Dans le présent ouvrage, la notion de commun (au singulier) sera utilisée dans un sens particulier et très précis. Il s'agira de désigner le fonds commun de ressources partagées par des collectivités plus ou moins amples et larges, et ce même si l'existence de ce (fonds) commun partagé n'implique pas que les ressources concernées soient entièrement régies par les règles qui prévalent dans un commun entendu au sens strict. C'est ainsi, et pour le dire autrement, que le mot «commun» au singulier désignera ce qui est visé en matière d'accès et de ressources partagées dans des expressions telles que: les communs, les biens communs, *open commons*, les *CPR commons*, les communs numériques, les communs urbains, etc.

LE NOUVEL ÂGE DES COMMUNS

publique... Cette ré-interrogation et ce qu'elle livre de connaissances et d'intelligences nouvelles sur le monde dans lequel nous évoluons sont une préoccupation constante des réflexions proposées dans ce livre.

*

Pour autant, cet ouvrage prétend aller au-delà. Car, disons-le clairement et d'emblée, prolonger et étendre la réflexion au-delà de ces tâches de repérage, de définition et de caractérisation des communs est même la raison d'être de ce livre. Le motif en est que, pour ses auteurs, il est désormais évident qu'après la période du grand *retour des communs* – dans la réalité du monde comme dans celui la recherche – nous entrons dans une période nouvelle, *une sorte de nouvel âge des communs*.

Ce nouvel âge, pour le dire d'un mot, est *celui de l'enracinement des communs dans la société, de leur extension à des domaines sans cesse élargis de la vie sociale et de leur pérennisation dans le temps*. Dans la littérature sur les communs comme dans les discussions – souvent vives – parmi ceux qui les font vivre (créateurs de logiciels libres, de banques de données en ligne, de maisons et de lieux « ouverts » destinés à des activités éducatives ou récréatives, initiateurs de recycleries ou de *repair* cafés...), l'une des questions centrales au centre des débats est toujours : comment garantir, pour le commun en formation ou déjà existant, son installation *sur des bases durables* : comment faire en sorte qu'au-delà du travail gratuit, du dévouement ou de la motivation de ses initiateurs, le commun se survive à lui-même, se perpétue, trouve les ressorts de sa reproduction durable ? Pour le dire en des termes encore plus nets, la question dorénavant au centre des débats est celle de travailler à identifier *les modèles économiques* qui peuvent servir de supports au développement durable des communs, ou qui en favorisent l'éclosion lorsque, comme c'est quelquefois le cas, ils ne sont destinés qu'à une existence éphémère, le temps par exemple de rénover une école pour l'ouvrir de nouveau aux enfants du village ou de réaménager une friche¹. Plusieurs des chapitres de ce livre abordent

1. Gregorio Arena, dans le chapitre qu'il consacre aux « règlements » passés entre municipalités et collectifs de citoyens, donne de nombreux exemples de ces communs « éphémères » qu'il faut construire le temps de redonner vie à une activité ou à un bâtiment (cf. infra, chapitre 12).

VERS UNE RÉPUBLIQUE DES BIENS COMMUNS ?

explicitement cet objet en s'efforçant d'ouvrir des perspectives, d'indiquer des avenir possibles.

Dans cette quête, cette interrogation autour des conditions qui peuvent permettre l'autoaffirmation et la pérennisation des communs, une question a retenu tout particulièrement notre attention : celle de la relation que peuvent entretenir les communs avec les multiples entités de ce que l'on désigne aujourd'hui comme relevant de l'économie sociale et solidaire. La question de *la proximité, comme celle de la distance des communs avec les pratiques et les expériences des entreprises qui relèvent traditionnellement de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives...)*, s'est imposée à nous comme un véritable « fil rouge », permettant de « lire » une série de mutations à l'œuvre dans le monde de la coopération. À quelles tensions et à quelles complémentarités entre ces différentes réalités a-t-on affaire ? Comment le monde des communs peut-il redonner sens et vie à nombre d'entités de l'ESS engoncées dans des routines, ou contrariées par des régulations inadaptées¹ qui, souvent, leur ont fait perdre leur inspiration initiale ? À l'inverse, comment l'ESS peut-elle alimenter les communs, les nourrir de son expérience déjà longue et diverse ? Pour certains, l'ESS fournit les diverses charpentes de la coopération, les communs, leur « grammaire » – au sens des relations qui doivent sous-tendre et lier les parties. Pour d'autres, les communs sont porteurs du langage nouveau de la coopération à l'heure où s'essoufflent ses formes premières, nées le plus souvent au début du siècle passé, dans un contexte qui s'est drastiquement modifié.

Quelque réponse que l'on apporte à ces interrogations, chacun le concevra, il s'agit là d'enjeux majeurs, car au fond il n'est question de rien moins que de s'interroger sur le fait de savoir si les idéaux du mutualisme, de la coopération et de la solidarité tels qu'ils se sont formés dans le cours du XIX^e siècle, peuvent – ou non – être revigorés, revitalisés et ré-institutionnalisés pour faire face aux défis portés par le monde moderne.

1. Comme le remarquait déjà Elinor Ostrom, est visé ici le fait que « [...] lorsque les modèles qui présupposent l'absence de communication et de capacité à changer les règles [...] sont appliqués hors de leur champ, cela peut produire plus de tort que de bien, par exemple, détruire le capital institutionnel accumulé pendant des années d'expérience ». Ostrom (2010).

LE NOUVEL ÂGE DES COMMUNS

C'est en effet l'un des éléments distinctifs de ce livre que de prendre les communs au sérieux! Les auteurs qui ont contribué à cet ouvrage partagent cette conviction: le commun, la multiplicité des formes dans lesquelles il s'affirme et se déploie, n'est pas destiné à venir « combler » les trous d'un monde capitaliste et marchand voué, *ad vitam æternam*, à dicter sa loi de fer. Instrument d'une citoyenneté refondée, le commun comme les hybrides auxquels il ne peut manquer de donner lieu (mutuelles de travail comme dans les coopératives d'activités et d'emploi¹, coopératives « ouvertes » proposant leurs services sur le Net²...) ont aussi vocation – pensons-nous – à se déployer comme formes économiques majeures, au service du bien commun.

Pour ce faire, en tirant partie de l'expérience mutualiste, coopérative et associative, il convient de penser dès aujourd'hui la « connexion » et la coopération entre communs. Si l'on veut échapper à l'enfermement des communs dans un « monde » qui leur serait propre, fait d'îlots séparés et ne communiquant pas entre eux, comment envisager les relations des communs à l'entreprise, à l'action citoyenne, etc., permettant de préfigurer et d'anticiper une véritable « république des communs »?

Voilà pourquoi aussi le troisième thème central qui anime ce livre concerne l'action publique. Lesquelles de ses modalités (qu'elle soit menée à l'échelle globale, de la nation, ou à celui de la ville ou de la commune...), sont susceptibles de favoriser le développement des communs? Comment assurer la fécondation et la fertilisation croisées des communs et de l'ESS, des communs et des institutions publiques pour tracer la voie vers cette « république des communs » que nous appelons de nos vœux? Les communs, comme hier les mutuelles, les coopératives et les associations, sont d'abord nés de l'initiative citoyenne. Pour autant, ils se développeront d'autant mieux qu'ils sauront instituer de nouvelles relations avec la puissance publique. Après les tentatives – dont le bilan est pour le moins mitigé – de partenariats « public-privé »,

1. Cette question est explorée avec quelque détail dans la section 1 de cet ouvrage, voir notamment les chapitres 1 et 2.

2. Voir, chapitre 7, les développements consacrés par Michel Bauwens et Maïa Dervea à ce thème.

VERS UNE RÉPUBLIQUE DES BIENS COMMUNS ?

voici le temps venu d'expérimenter et de faire croître les partenariats « publics/communs ». De cette renaissance et de cette refondation de l'action publique, il y a beaucoup à attendre, puisque ce sont les notions mêmes de bien et de service publics qui sont ici repensées et redéfinies, investissant l'idée d'intérêt général d'un sens et d'un contenu nouveaux. Une section entière de cet ouvrage (la section 5) est consacrée à ce sujet. Il y est montré notamment comment de grandes cités – Barcelone en l'occurrence est prise en exemple¹ – sont engagées dans une transformation de la nature de la relation entre l'autorité publique et les communautés de citoyens constitués en interlocuteurs, les instituant comme acteurs à même de contribuer à l'élaboration de l'action publique dans la ville de demain. En Italie, des réglementations pour « prendre soin » des communs, se fixant comme objet la cogestion des ressources publiques, sont désormais signées dans plus de 120 villes, donnant à la citoyenneté un sens renouvelé². Au-delà, comme le montre F. Orsi (chapitre 18), ce sont les notions de « bien » ou de « service public » qui se trouvent réinterrogées et peuvent trouver dans le commun à se fonder à nouveau.

*

Les objectifs et les ambitions affichées, disons quelques mots de la genèse de ce livre, et des choix qui ont présidé à son organisation. À son origine, il y avait avant tout le désir, ardent, de créer un espace de discussion et d'échange, à l'abri des tumultes et des urgences, *pour prendre le temps*. Prendre le temps, autant que faire se peut, d'aller au fond des choses, pour faire se confronter des expériences et des cultures que tout rapproche, mais qui, pour autant, sont distinctes, appuyées qu'elles sont sur des traditions et des histoires qui ne sont aucunement identiques. À la vérité, le croisement recherché était double. Il s'agissait de faire dialoguer à la fois *des acteurs de terrain* et *des chercheurs de métier*, qu'ils viennent *du monde des communs* ou *de celui de l'ESS*. Le pari était que cette fertilisation doublement croisée (chercheurs/acteurs d'un côté, issus du monde des communs/de l'ESS de l'autre), rarement tentée, allait être à même de nourrir le débat de propositions largement renouvelées et

1. Voir le chapitre 13, par Pierre Sauvêtre.

2. Voir le chapitre 12, par Gregorio Arena.

LE NOUVEL ÂGE DES COMMUNS

mieux assises encore car résultant d'expériences, de compétences et de connaissances multiples et ancrées dans des pratiques.

Cerisy fut le lieu où tout advint. Une semaine durant, sans interruption véritable car les déjeuners et les dîners eux-mêmes étaient le plus souvent le prolongement des discussions souvent animées des séances tenues dans la journée, nous avons pu, en pleine liberté, échanger nos expériences et nos connaissances, faire s'entrechoquer nos visions. Dans ce lieu propice, l'aventure a tenu toutes ses promesses. Au point que, sans avoir à en débattre vraiment tant la chose allait d'elle-même, il a été décidé de mettre en ligne et en accès ouvert l'ensemble des présentations faites à Cerisy¹. Celles-ci, comme il se doit, sont désormais un bien commun, accessible à tous! Chacun pourra donc faire son miel du matériau entreposé.

Cette mise en ligne pourtant n'a pas épuisé notre soif d'échanger et de comprendre. Car, le temps passant, il nous est apparu qu'il y avait bien des choses à dire encore. *Et différemment de la manière dont elles l'avaient été à Cerisy.* De là est née l'idée de cet ouvrage. Comme un second voyage. Après Cerisy. Après décantation donc. Et suivant une organisation des thèmes, originale et nouvelle, pour faire surgir, à partir de rapprochements inédits, plus de sens encore.

C'est ainsi qu'a été conçu ce projet. Avec, au cœur, l'idée déjà présentée et qui s'est progressivement imposée à nous, que ce nouvel âge des communs dans lequel nous entrions valait bien qu'on y consacre un livre. Si celui-ci peut aider acteurs comme chercheurs *à mieux cerner les voies et moyens qui s'offrent à la pérennisation des communs, à leur ancrage durable dans la société et la cité, afin qu'ils en constituent un des leviers du changement et de la transformation,* alors, au-delà encore de ce que nous espérons, il aura rempli son objet.

Sur le plan pratique, l'ouvrage a été conçu dans un souci d'élargissement progressif de la problématique. Il part du travail et de l'entreprise

1. Les vidéos du colloque de Cerisy sont consultables sur le site de la Coop des Communs, à l'adresse <http://coopdescommuns.org/fr/accueil/>, consulté le 19 juillet 2018.

VERS UNE RÉPUBLIQUE DES BIENS COMMUNS ?

(sections 1 et 2), expériences les plus sensibles et communément partagées. Un focus est alors fait sur le numérique, ce nouvel eldorado du commun, mais qui est aussi, pour lui, un champ de mines, où la menace d'appropriation et d'*enclosures* est permanente (section 3). De là, ces pages s'engagent sur l'analyse des mutations que le commun fait connaître aux cités, aux territoires, et sur la manière dont il force à repenser la notion même de développement (section 4), encore un domaine où le commun prend de plus en plus nettement racine. Enfin (section 5), nous présentons un ensemble de réflexions qui portent sur les perspectives ouvertes aux communs par l'action publique, comme, en retour, la manière dont le commun éclaire le bien et le service publics sous un jour renouvelé. Des introductions à chacune de ces sections tracent comme un fil rouge, permettant que, par-delà la diversité des questions traitées, puisse se lire la continuité de la démarche et que, de chapitre en chapitre, s'accumule la connaissance de ce monde nouveau qu'ouvre à nous l'entrée dans le commun.

Pour conclure, il nous reste à formuler un espoir. Celui que le lecteur trouve à la lecture de cet ouvrage autant de plaisir que ses auteurs en ont eu à le concevoir et à l'écrire ! Rien de grand ne peut se faire sans passion, dit-on souvent. L'affirmation du commun n'échappera pas à cette règle !

Nicole Alix
Jean-Louis Bancel
Benjamin Coriat
Frédéric Sultan